

Pansu, P., Dubois, N., & Beauvois J.-L. (2013). *Dis-moi qui te cite, et je saurai ce que tu vaux : Que mesure vraiment la bibliométrie?* Grenoble, France : Presses Universitaires de Grenoble

Philippe Mongeon

Volume 43, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061209ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061209ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mongeon, P. (2014). Compte rendu de [Pansu, P., Dubois, N., & Beauvois J.-L. (2013). *Dis-moi qui te cite, et je saurai ce que tu vaux : Que mesure vraiment la bibliométrie?* Grenoble, France : Presses Universitaires de Grenoble]. *Revue de psychoéducation*, 43(1), 171–173. <https://doi.org/10.7202/1061209ar>

Recensions

- **Pansu, P., Dubois, N., & Beauvois J.-L. (2013). *Dis-moi qui te cite, et je saurai ce que tu vauds : Que mesure vraiment la bibliométrie?* Grenoble, France : Presses Universitaires de Grenoble.**

Jusqu'à maintenant, le système d'évaluation par les pairs a prévalu pour évaluer les travaux des chercheurs. Bien que ce soit généralement toujours le cas, on utilise de plus en plus les indicateurs bibliométriques, comme le nombre de publications et le nombre de fois où celles-ci sont citées dans la littérature pour compléter l'évaluation par les pairs, voire la remplacer. On ne s'étonnera donc pas que les chercheurs, objets de ces évaluations, portent un regard critique sur ces nouvelles méthodes d'évaluation auxquelles ils sont soumis. C'est ce que font, dans ce court ouvrage de 127 pages, Pascal Pansu, Nicole Dubois et Jean-Léon Beauvois, professeurs de psychologie sociale en France. Les auteurs entendent démontrer l'inadéquation des indicateurs, tels l'indice H et le facteur d'impact, à titre d'outils d'évaluation des chercheurs. Ils montrent également comment la bibliométrie utilisée afin de mesurer l'impact de la recherche influence le comportement de publication des chercheurs ainsi que le choix de leurs objets de recherche. En fait, la bibliométrie évaluative contribue à angliciser, sinon à américaniser la science dans un mouvement de globalisation scientifique et culturelle.

Dans le premier chapitre, les auteurs se positionnent en faveur de l'évaluation des chercheurs. En tant qu'agents sociaux remplaçables, ceux-ci sont appelés à maximiser leurs performances et les auteurs s'intéressent sur la valeur des indicateurs bibliométriques comme mesure de ces performances. Ainsi, les auteurs tentent de démontrer les limites et la subjectivité des indicateurs bibliométriques (chapitre deux). D'abord, les bases de données bibliométriques ne couvrent pas de façon exhaustive la littérature scientifique. Ensuite, il existe des biais liés au calcul du facteur d'impact des revues, notamment dans le choix des types d'articles et de la période pris en compte. Dans le troisième chapitre, ils présentent les résultats d'un sondage mené auprès de chercheurs français dans le but d'illustrer comment ceux-ci perçoivent et utilisent les indicateurs bibliométriques dans leurs activités scientifiques – par exemple, dans le choix de leurs lieux de publication. Les auteurs discutent finalement de la globalisation scientifique et culturelle causée, du moins en partie, par l'utilisation de la bibliométrie à titre de moyen d'évaluation des chercheurs (chapitre 4). Ils présentent également cinq principes que devrait respecter toute mesure d'impact pour être objective et sans influence sur les activités des chercheurs, autant d'éléments que le recours aux indicateurs bibliométriques ne respecte pas :

Facteur d'impact

Nombre moyen de citations reçues par les articles publiés dans une revue donnée au cours des deux ans suivant leur publication.

1. En tant qu'outil d'évaluation, une mesure d'impact ne doit pas influencer le choix des thématiques de recherche par les chercheurs.
2. En tant qu'outil d'évaluation, une mesure d'impact ne doit pas, en tant que telle, agir comme un obstacle à la publication d'articles pertinents du point de vue théorique et méthodologique.
3. En tant qu'outil d'évaluation, une mesure d'impact doit permettre à deux revues de qualité scientifique comparable d'avoir les mêmes chances d'être indexées dans la base de données utilisée.
4. En tant qu'outil d'évaluation, une mesure d'impact doit permettre à deux articles de même pertinence théorique et de même pertinence méthodologique, publiés dans les revues indexées, d'avoir les mêmes chances d'être lus quelle que soit la revue dans laquelle ils paraissent.
5. En tant qu'outil d'évaluation, une mesure d'impact ne doit refléter que le potentiel d'influence scientifique ou les qualités scientifiques d'un article.

Finalement, dans le cinquième et dernier chapitre, les auteurs exposent les critères à respecter pour qu'une revue soit indexée dans une base de données internationale. Selon eux, l'adoption de tels critères permettrait de réduire le biais américanisant et anglicisant de ces bases de données et de rendre les indicateurs plus fidèles à la réalité qu'ils prétendent mesurer.

Critères d'inclusion d'une revue dans une base de données internationale.

1. Évaluation par les pairs
2. Comité éditorial national
3. Comité de lecture international
4. Courts résumés dans la langue indigène
5. Mots-clés dans la langue indigène
6. Liste de références bibliographiques

Certes, la plupart des critiques des auteurs sont justifiées, notamment celles concernant la façon dont le facteur d'impact des revues est calculé ainsi que le biais anglo-américain du Web of Science. Par contre, certains passages manifestent une certaine confusion entre la méthode et son application. En effet, il s'agit moins de critiquer la bibliométrie que la façon dont elle est appliquée par les collègues ou les ex-collègues devenus administrateurs. De plus, que « la bibliométrie présuppose que le chercheur fonctionne comme pur sujet universel de la connaissance qui n'appliquerait que des critères de normativité scientifique » (p. 25) et « qu'elle considère la valeur scientifique et l'impact d'une publication en termes de citations comme étant indissociables » (p. 25) renvoient davantage à l'interprétation de certains individus qu'aux postulats de la bibliométrie. Selon Garfield¹ (1979) lui-même, les citations mesurent non pas l'importance ou l'impact d'une publication, mais bien son utilité pour d'autres chercheurs; les citations représentent donc davantage un indicateur de l'activité scientifique que de la valeur scientifique d'un

¹ Eugene Garfield est le fondateur de l'Institute for Scientific Information (plus tard acquis par Thomson Reuters) ainsi que de la base de données Web of Science.

quelconque article. Dans le troisième chapitre intitulé « Aperçu dans le paysage scientifique français », le faible nombre de répondants au sondage effectué n'est pas sans faire problème. En effet, la petite taille de l'échantillon ($n = 128$) interdit de généraliser les résultats, statistiquement non significatifs et qui se révèlent par conséquent peu convaincants. Les auteurs sont d'ailleurs bien conscients de cette limite et ils invitent le lecteur à « prendre avec grande prudence les conclusions tirées des analyses des questionnaires » (p. 48). Par contre, les deux derniers chapitres sont plus intéressants, et les auteurs y décrivent relativement bien ce qu'ils considèrent comme un phénomène de globalisation scientifique et culturelle au profit des pays anglo-saxons et surtout des États-Unis, causé en partie par le recours à la bibliométrie pour évaluer les chercheurs. Ils illustrent également quelques-uns des problèmes qui en découlent, notamment dans les pratiques de publication (les chercheurs publient de plus en plus en anglais) et le choix des objets de recherche des chercheurs, qui délaissent les problèmes locaux au profit de problèmes globaux, voire américains, afin d'être publiés dans les revues dites « internationales ». Les auteurs donnent l'exemple particulièrement intéressant des chercheurs français en psychologie, pour qui les barrières ne sont pas seulement linguistiques, mais également conceptuelles. En effet, les postulats de la recherche dans ce domaine sont différents en France et aux États-Unis, ce qui rend particulièrement difficile pour les chercheurs français de publier, même en anglais, dans les revues indexées dans les bases de données bibliométriques que sont le Web of Science et Scopus.

La bibliométrie comporte des limites et des imperfections bien connues, et les effets pervers de son utilisation pour évaluer les chercheurs sont bien réels. Toutefois, on pourrait reprocher à l'ouvrage de Pansu, Dubois et Beauvois de s'insérer dans ce que Le Coadic (2010) présente comme une série d'écrits français contre la bibliométrie qui endosse ainsi le rôle de bouc émissaire et se voit « accusée de tous les maux ». Cela dit, comme le suggère le titre de la série de publications dont fait partie l'ouvrage (Points de vue et débats scientifiques), la valeur de ce texte relève plus de son apport aux débats sur l'usage de la bibliométrie pour l'évaluation des chercheurs que d'une présentation rigoureuse des méthodes, des limites et des effets de celle-ci. Les auteurs offrent une perspective intéressante sur le sujet, et leur ouvrage intéressera certainement les chercheurs qui publient en français, surtout en psychologie ou dans les autres sciences humaines et sociales, qui, eux aussi, s'insurgent contre la mauvaise utilisation de la bibliométrie. Il peut être également d'un certain intérêt pour les évaluateurs de la recherche en France, qui gagnent à tenir compte des limites de la bibliométrie, dont les différents indicateurs ne doivent pas être utilisés pour remplacer le jugement des pairs, mais bien pour le compléter.

Références

- Garfield, E (1979). Is Citation Analysis a Legitimate Evaluation Tool? *Scientometrics*, 1(4), 359-375.
- Le Coadic, Y.-F. (2010). Défense et illustration de la bibliométrie, *Bulletin des bibliothèques de France*, 55(4), 48-51 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 11 novembre 2013